



du génie
des gens
des résultats
durables



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

Rapport annuel

2010-2011



Sommaire

Profil de l'Association	4
Rapport du président du conseil	5
Rapport de la présidente-directrice générale et porte-parole	6
Conseil d'administration et agents de liaison régionaux	7
Conseil consultatif	8
États financiers	9
Événements	15
Comités des groupes d'intérêt	19
Bâtiment	19
Énergie	20
Environnement	21
Industrie	22
Municipal	23
Télécommunications et nouvelles technologies	24
Transport	25
Comités de services stratégiques	26
Affaires juridiques	26
Communications-marketing	27
Informatique - Technologies de l'information	28
Ressources humaines	29
Forum des jeunes professionnels	30
Équipe de la permanence	31

MISSION

Promouvoir, servir et protéger les intérêts de l'industrie québécoise du génie-conseil auprès des pouvoirs publics, des clients et du public en général.

VISION

Contribuer à la valorisation, au rayonnement et à la prospérité de l'industrie québécoise du génie-conseil.

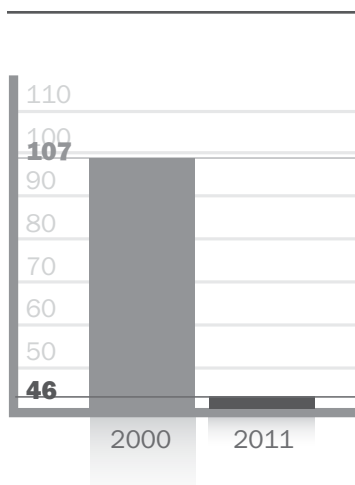


L'Association

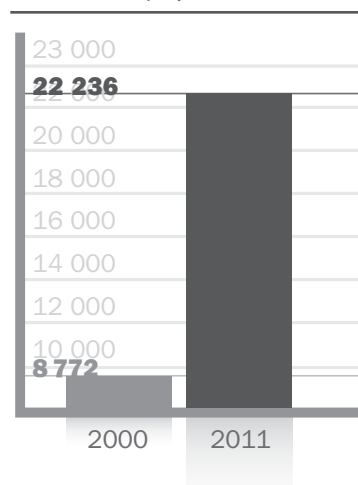
ÉVOLUTION DU GÉNIE-CONSEIL AU QUÉBEC

Au cours de la dernière décennie, la consolidation s'est poursuivie dans le secteur du génie-conseil et a entraîné une diminution du nombre de firmes membres et une augmentation du nombre d'employés.

Nombre de firmes



Nombre d'employés



Répartition des firmes membres selon la taille, 2010-2011

Employés	Firmes	%	Nombre d'employés	%
1 – 24	13	28,26 %	137	0,62 %
25 – 124	13	28,26 %	734	3,30 %
125 – 499	10	21,74 %	2 330	10,48 %
500 et plus	10	21,74 %	19 035	85,60 %
Total	46	100,00 %	22 236	100,00 %

LISTE DES MEMBRES

AECOM
 Amec Environnement
 Ausenco Engineering Canada inc.
 AXOR Experts-Conseils Inc.
 BBA inc.
 Bechtel Québec Limitée
 Bouthillette Parizeau & associés inc.
 BPR
 Calculatec Inc.
 Caron, Beaudoin et Associés Inc.
 Cegertec experts-conseils inc.
 CIMA+
 Dessau inc.
 Dumelec Experts-Conseils Inc.
 Equiluqs inc.
 exp
 Filiatrault, McNeil & Associés Inc.
 Génius conseil inc.
 GENIVAR
 Géophysique GPR International inc.
 Golder Associés Ltée
 Groupe MMM Limitée
 Groupe Stavibel inc.
 Groupe-conseil TDA
 Hatch Ltée
 J. L. Richards et Associés Ltée
 Johnston-Vermette
 KSH Solutions inc.
 Le Groupe Conseil T.T. Katz Inc.
 Le Groupe Génitique inc.
 Le Groupe Poly-Tech inc.
 Le Groupe S.M. International inc.
 Le Groupe-Conseil Génipur inc.
 Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés inc.
 MLC Associés inc.
 Nicolet, Chartrand, Knoll Ltée
 PAGEAU MOREL
 Pluritec Ltée
 RD Énergie
 Roche Ltée, Groupe-conseil
 S.P.N. Consultants inc.
 SDK et associés inc.
 Seneca
 SGS Canada inc.
 SNC-Lavalin inc.
 TDR Experts-Conseils Associés Inc.

Rapport du président du conseil



L'an dernier, j'ai accepté d'occuper la présidence du conseil alors que notre secteur était déjà durement touché par une crise médiatique majeure. Dans ce contexte d'instabilité, je souhaitais aider l'Association à garder le cap sur sa planification stratégique, tout en ajustant ses interventions en fonction de l'évolution de la situation.

Fait à signaler, tous les membres du conseil d'administration réélus ont accepté de demeurer en place, une mesure exceptionnelle qui nous a permis de maintenir des bases solides à la direction de l'AICQ pour mieux traverser cette période de tourmente.

Durant la deuxième année de son plan triennal, l'Association a concentré ses efforts plus particulièrement sur deux des trois grandes orientations stratégiques, soit la valorisation du rôle du génie-conseil québécois auprès des différents publics, ainsi que la promotion de la sélection basée sur la compétence et la tarification des services de génie-conseil à leur juste valeur.

Efforts de promotion du génie-conseil québécois

En 2010, l'Association a mesuré la perception de la population par rapport à notre profession. Les résultats ont démontré que la couverture médiatique défavorable des dernières années avait effectivement affecté l'image de notre industrie de façon significative.

Devant ce constat, et compte tenu de l'importance de l'excellente réputation du génie-conseil québécois ici et ailleurs dans le monde, le conseil d'administration de l'AICQ a adopté une

proposition visant à demander une cotisation spéciale à l'ensemble des membres afin de mettre sur pied une série d'activités visant la promotion des réalisations du génie-conseil québécois auprès de ses différents publics, notamment la relève en génie, pour assurer l'avenir de la profession.

Plusieurs membres souhaitaient depuis longtemps ce genre d'initiative. Au cours de l'année, nous avons donc procédé à une démarche d'appel d'offres, à la sélection d'une firme spécialisée et à l'octroi d'un mandat de communication sur la base de la qualité de la soumission reçue et de la compétence de l'équipe proposée.

Le travail de planification est déjà en cours et les premières actions concrètes ont été réalisées lors de la Tournée des présidents, durant laquelle nous avons fait de nombreuses rencontres avec des donneurs d'ouvrage, des gens d'affaires, des décideurs, des établissements d'enseignement et des médias partout au Québec.

L'enjeu de la relève en génie-conseil

Lors de la tournée, l'Association a également annoncé la mise sur pied de comités régionaux sur la relève, dont le mandat consistera à analyser les besoins actuels et futurs de main-d'œuvre en génie-conseil et les perspectives d'emplois par spécialité, par rapport à l'offre des écoles de formation en ingénierie. Les travaux de ces comités alimenteront les contenus d'un sommet mobilisateur sur l'enjeu de la relève en génie-conseil, prévu au cours de la prochaine année, visant à faire l'adéquation entre les besoins du Québec et les ressources humaines disponibles en génie.

Mode de sélection et tarification des services

Dans le dossier de la sélection basée sur la compétence et de la juste tarification des services, plusieurs intervenants ont été sensibilisés quant à l'importance du mode de sélection des ingénieurs-conseils en lien avec l'optimisation des projets. Vous pourrez lire, dans les pages qui suivent, tous les détails sur le travail accompli par différents comités et par la direction de l'Association pour faire progresser ce dossier de haute importance pour la profession.

Mise en place de codes d'éthique

Dans un autre dossier d'importance, le *Groupe de travail sur l'éthique et le génie-conseil* a complété son mandat en organisant une formation sur l'élaboration et la mise en place d'un code d'éthique dans une firme de génie-conseil. Cette session de formation a permis aux firmes, possédant déjà un code ou non, de prendre connaissance des meilleures pratiques dans ce domaine.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil de leur soutien durant toute l'année, de même que les bénévoles des comités, la présidente-directrice générale et l'équipe de la permanence pour leur travail dans les nombreux dossiers de l'Association.

Rosaire Sauriol, ing.
Dessau inc.



Rapport de la présidente-directrice générale et porte-parole



L'année qui se termine a été marquée par l'évolution de nombreux dossiers touchant de près ou de loin le secteur du génie-conseil, et par un début de reprise économique très stimulante pour les membres impliqués dans les projets industriels et miniers. Dans ce rapport annuel, vous pourrez découvrir ces dossiers de manière succincte. Je vous invite à communiquer avec l'Association pour obtenir plus de détails.

Lobbyisme

Nous avons rencontré le Commissaire au lobbyisme à plusieurs reprises durant l'année pour discuter du rôle professionnel de l'ingénieur-conseil et de l'application de la loi dans le secteur du génie-conseil. À sa suggestion, nous avons axé nos échanges sur une série d'exemples concrets. Encore une fois, le travail réalisé a mis en évidence la complexité de la loi et ses nombreuses zones grises. Nous avons aussi organisé deux sessions d'information données par le bureau du Commissaire.

Lignes directrices en matière de documents d'ingénierie

L'AICQ a collaboré avec l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) pour clarifier l'utilisation du sceau lors de la vérification de documents d'ingénierie. Plusieurs changements devraient être intégrés aux nouvelles lignes directrices émises par l'OIQ, notamment au chapitre de l'utilisation du sceau pour la préparation de documents préliminaires et des «tels que construits».

Guide d'appels d'offres pour services professionnels

À la demande du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), nous avons livré nos commentaires sur un projet de Guide d'appel d'offres pour services professionnels d'ingénierie. Plusieurs des recommandations de l'AICQ ont été accueillies favorablement et devraient être considérées dans le guide à venir.

Sélection basée sur la compétence

L'AICQ a fait différentes représentations, notamment dans le domaine municipal, en faveur du mode de sélection basé sur la compétence. Entre autres, l'Association a été invitée à expliquer les fondements de sa position aux membres du Comité permanent sur les infrastructures (COPI). Les enjeux associés à la responsabilité professionnelle des ingénieurs lors de la surveillance des travaux de construction ont également été discutés lors de cette rencontre.

Mémoire sur les gaz de schiste

Dans les autres dossiers majeurs, l'AICQ a déposé en novembre 2010 un mémoire devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le développement de l'industrie des gaz de schiste au Québec. Je tiens d'ailleurs à remercier les

membres du comité ad hoc de leur contribution à la rédaction et à la présentation du mémoire.

Communications et affaires publiques

Nous avons lancé notre nouveau site Internet en tout début d'année. Cette nouvelle version, complètement revue, offre un contenu dynamique et un visuel attrayant. Le site contient maintenant un répertoire des membres électronique permettant les recherches multicritères, qui remplacera désormais la version papier. Dans cette même veine, nous avons récemment créé une page Facebook dédiée au Forum des jeunes professionnels.

La visibilité du génie-conseil auprès de divers publics a aussi été assurée par nos efforts en relations médias, notamment dans les cahiers spéciaux auxquels collaborent officiellement l'Association, et par le biais de commandites ou d'échanges de visibilité dans le cadre de nombreux événements, dont le Congrès mondial de l'énergie, INFRA 2010, le colloque annuel de l'OIQ et AMERICANA.

Événements et partenariats

Après une courte période où le poste de coordonnatrice des événements et partenariats est demeuré vacant, nous avons procédé à l'embauche d'une nouvelle ressource, dont le travail contribue depuis l'automne dernier au succès de nos activités. Comme vous pourrez le constater dans la section centrale de ce rapport annuel, l'Association a organisé durant l'année plusieurs événements qui ont généré à chaque reprise une excellente participation.

Forum des jeunes professionnels et relève

Plusieurs initiatives visant la relève ont été mises en place au cours de l'année. Entre autres, vous retrouvez dans ce rapport annuel le résumé des activités de la première année d'existence du Forum des jeunes professionnels de l'AICQ, un succès sur toute la ligne.

Par ailleurs, le montant des bourses remises dans chacune des 11 facultés de génie au Québec, dont les fonds proviennent des recettes réalisées lors du Tournoi de golf des présidents, a été augmenté à 1 500 \$, pour un total de 16 500 \$.

En terminant, je souhaite remercier très sincèrement le président du conseil, tous les administrateurs et bénévoles, ainsi que l'équipe très professionnelle de la permanence pour les efforts qu'ils ont consacré à l'accomplissement de la mission de l'Association.

Johanne Desrochers, B.A.A., caé
Présidente-directrice générale et porte-parole



Conseil d'administration

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT DU CONSEIL
Monsieur Rosaire Sauriol, ing.
Vice-président principal
Dessau inc.

VICE-PRÉSIDENT
Monsieur Mario W. Martel, CA
Président et chef de la direction
Roche ltée, Groupe-conseil

TRÉSORIER
Monsieur Gilles Marcotte
Président-directeur général
Groupe Stavibel inc.

PRÉSIDENT EX-OFFICIO
Monsieur Steeve Fiset, ing.
Président et chef de la direction
BBA inc.

ADMINISTRATEURS

Monsieur Luc Benoît, ing.
Directeur général mondial -
secteur Énergie
AECOM

Madame Hélène Brisebois, ing.
Présidente
SDK et associés inc.

**Monsieur Yves Cadotte, ing.,
M. Sc. A., MBA**
Vice-président principal et
directeur général, Division Transport,
Infrastructures et Bâtiment
SNC-Lavalin inc.

Monsieur Paul Lafleur, ing., M. Sc.
Conseiller au président
BPR

Monsieur Michel Lalonde, ing.
Président-directeur général
Génius conseil inc.

Monsieur Marc Rowan
Président
KSH Solutions inc.

Monsieur Luc Vermette, ing.
Président-directeur général
Johnston-Vermette

DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES FIRMES D'INGÉNIEURS- CONSEILS DU CANADA (AFIC)

Monsieur Pierre Asselin, ing.
Vice-président exécutif, Canada Est
AECOM

Monsieur Claude Décary, ing.
Président-directeur général
Bouthillette Parizeau & associés inc.

**Monsieur Wilfrid Morin, ing.,
M. Sc. A.**
Chef de l'exploitation
exp Global Inc.

Monsieur François Plourde, ing.
Vice-président exécutif
CIMA+

AGENTS DE LIAISON RÉGIONAUX

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Monsieur Gilles Marcotte, ing.
Président-directeur général
Groupe Stavibel inc.

CENTRE DU QUÉBEC
Monsieur Luc Vermette, ing.
Président-directeur général
Johnston-Vermette

CÔTE-NORD
Monsieur Denis Cadoret, ing.
Vice-président, Côte-Nord
AXOR Experts-Conseils inc.

EST DU QUÉBEC
Monsieur Robert Fournier, ing.
Directeur général - Bas-St-Laurent -
Gaspésie - Nouveau-Brunswick
Roche ltée, Groupe-conseil

OUTAOUAIS
**Monsieur Claude Marquis, ing.,
M. Sc. A.**
Directeur régional - Bureau
de Gatineau
GENIVAR

QUÉBEC ET LES ENVIRONS
Monsieur Éric Tremblay, ing.
Vice-président
GENIVAR

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
Monsieur Richard Joly, ing.
Vice-président Transport
Cegertec experts-conseils inc.

Conseil consultatif



Léonard *Prix Visionnaire*
Réhabilitation de la route de Goyavier à St-Marc, Haïti, par Philippe Larouche, ing

Le conseil consultatif est composé d'ingénieurs qui ont occupé le poste de président du conseil de l'AICQ depuis sa création, en 1974. Ils ont mis leur savoir au service de l'intérêt des membres, afin d'élever l'industrie du génie-conseil au rang de pilier de l'économie québécoise.

Steeve Fiset, ing.	2009-2010	Richard Royer, ing.	1993-1994
Michel Lalonde, ing.	2008-2009	Claude Liboiron, ing.	1992-1993
Yves Cadotte, ing.	2007-2008	Bertrand R. Beaulieu, ing.	1991-1992
Normand Brousseau, ing.	2006-2007	Philippe Lefebvre, ing.	1990-1991
Claude Décary, ing.	2005-2006	Jean-H. Ouimet, ing.	1989-1990
Kazimir Olechnowicz, ing.	2004-2005	Jean-Pierre Sauriol, ing.	1988-1989
Réjean Berthiaume, ing.	2003-2004	François Lalande, ing.	1987-1988
Jean-Robert Larouche, ing.	2002-2003	Bernard Poulin, ing.	1986-1987
Georges P. Dick, ing.	2001-2002	Lucien Dupuis, ing.	1985-1986
Normand Brousseau, ing.	2000-2001	Claude F. Lefebvre, ing.	1984-1985
Jean-Pierre Sauriol, ing.	1999-2000	Claude A. Comtois, ing.	1983-1984
Pierre Shoiry, ing.	1998-1999	Jean-Guy René, ing.	1982-1983
Luc Benoît, ing.	1997-1998	Gérald Ruel, ing.	1981-1982
Pierre Patry, ing.	1996-1997	Jean-Marc Lagacé, ing.	1980-1981
Paul Lafleur, ing.	1995-1996	Marcel Sicard, ing.	1978-1979
Kazimir Olechnowicz, ing.	1994-1995	Paul T. Beauchemin, ing.	1974-1976



Rapport financier annuel

Bilan.....	10
Évolution de l'actif net.....	10
Résultats	11
Notes afférentes.....	12

États financiers

31 mars 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de l'Association
des ingénieurs-conseils du Québec
12 mai 2011

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent

des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des ingénieurs-conseils du Québec au 31 mars 2011 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario, membre de PricewaterhouseCoopers International Limited, chaque société membre étant une entité distincte sur le plan juridique.

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19042

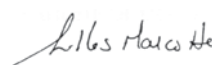
BILAN au 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	100 012	98 270
Placements temporaires (note 4)	185 450	97 076
Comptes débiteurs (note 5)	443 391	339 446
Frais payés d'avance	15 324	13 998
	744 177	548 790
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	1 330	5 376
	745 507	554 166
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs (note 7)	179 321	147 812
Revenus reportés (note 9)	22 362	10 288
Revenus reportés – campagne de promotion (note 9)	143 167	-
	344 850	158 100
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles	1 330	5 376
Non affecté	399 327	390 690
	400 657	396 066
	745 507	554 166

Approuvé par le Conseil,



 ADMINISTRATEUR
 Rosaire Sauriol, ing.
 Président du conseil



 ADMINISTRATEUR
 Gilles Marcotte, ing.
 Trésorier
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
Investi en immobilisations corporelles		
Non affecté	\$	\$
Total	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	5 376	390 690
	399 327	396 066
	400 657	396 066
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(4 046)	8 637
	4 591	(106 681)
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 330	399 327
	400 657	396 066

RÉSULTATS Pour l'exercice clos le 31 mars 2011

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Cotisations des membres	1 153 392	1 004 821
Cotisations des membres associés	21 775	18 638
Remises AFIC	(478 259)	(439 933)
	696 908	583 526
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	115 403	118 931
Activités de promotion de la profession	471 448	383 739
Projets spéciaux	-	85 778
Publications	5 392	13 377
Ristournes	22 762	20 649
Revenu de placements	2 442	11 852
Divers	7 236	8 825
	1 321 591	1 226 677
CHARGES		
Salaires et charges sociales	465 004	420 928
Frais de bureau	40 131	51 681
Téléphone, messagerie et frais postaux	20 274	18 773
Loyer, taxes et permis	62 393	61 731
Frais juridiques et frais de vérification et de comptabilité	43 725	39 535
Frais de déplacement, d'assemblées et de représentation	39 338	42 689
Déjeuners-causeries, colloques, assemblée annuelle et rencontres régionales	92 609	70 269
Activités de promotion de la profession	356 654	321 755
Projets spéciaux	78 072	226 409
Publications	8 315	9 552
Promotion, publicité et relations publiques	39 054	44 402
Amortissement des immobilisations corporelles	4 046	6 450
Divers	16 070	19 184
Site Internet	51 315	-
	1 317 000	1 333 358
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS) AVANT PRISE EN COMPTE DES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS		
Cotisation spéciale – campagne de promotion	4 591	(106 681)
Charges – campagne de promotion (note 10)	132 808	-
	(132 808)	-
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS) DE L'EXERCICE		
	4 591	(106 681)

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des ingénieurs-conseils du Québec (l'« Association »), constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempt d'impôt sur le revenu. Son objectif consiste à sauvegarder et à promouvoir les intérêts de la profession d'ingénieur-conseil et de ses membres.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et des montants des produits et des charges comptabilisés durant l'exercice. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes bancaires, ainsi que tous les placements liquides dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que sa réception est raisonnablement assurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par l'Association. La comptabilisation à la date du règlement est utilisée. Les passifs financiers sont comptabilisés au coût.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements temporaires sont classés dans les « actifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont présentés à la juste valeur, et les gains et les pertes découlant de leur réévaluation à la fin de chaque période sont compris dans les résultats.
- Les comptes débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Après leur constatation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, le coût amorti

correspond généralement au coût en raison de leur échéance à court terme.

- Les comptes créditeurs sont classés dans les « autres passifs financiers ». Ils sont initialement évalués à la juste valeur, et les évaluations ultérieures sont faites au coût, déduction faite de l'amortissement, d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour l'Association, cette valeur correspond au coût en raison de leur échéance à court terme.

L'Association présente les instruments financiers selon le chapitre 3861 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », car elle n'a pas adopté les chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et 3863, « Instruments financiers – présentation », comme il est permis de le faire pour les organismes sans but lucratif.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association a évalué la juste valeur de ses instruments financiers basée sur les taux d'intérêt actuels, la valeur de marché et le prix actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé s'y rapportant. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans.

3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

NOUVELLES NORMES COMPTABLES ADOPTÉES

En juin 2009, l'ICCA a apporté des modifications au chapitre 1506, « Modifications comptables », afin d'exclure de son champ d'application les changements de méthodes comptables liés au remplacement complet du référentiel comptable de l'entité. Ces modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts depuis le 1^{er} juillet 2009.

ADOPTION DES NORMES COMPTABLES POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

L'Association cessera de préparer ses états financiers conformément aux PCGR canadiens tel qu'il est indiqué à la partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité (« PCGR canadiens ») pour les périodes commençant le 1^{er} avril 2012 lorsqu'elle commencera à appliquer les normes comptables pour les organismes sans but lucratif comme indiqué dans la partie III du Manuel de l'ICCA – Comptabilité comme référentiel comptable. Par conséquent, les modifications comptables futures qui sont en vigueur pour les exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2012 ne sont pas abordées dans ces états financiers puisqu'elles ne seront jamais appliquées par l'Association.

4. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	\$
Obligations municipales	185 450

Les placements de l'Association sont classés à titre de placements temporaires dans la mesure où l'Association détient ces placements à des fins de transaction pour répondre à ses obligations. L'Association n'a aucuns frais à déboursier si elle décide de les céder avant leur échéance.

5. COMPTES DÉBITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Comptes clients	441 949	321 312
Intérêts courus	1 442	2 909
Taxes à la consommation	-	14 655
Avances à un employé	-	570
	443 391	339 446

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2011		2010	
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	107 447	107 447	-	-
Matériel informatique	19 849	18 519	1 330	5 376
	127 296	125 966	1 330	5 376

7. COMPTES CRÉDITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	179 321	147 812

8. CAPITAL

Le 1^{er} avril 2008, l'Association a adopté la recommandation du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA, « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre définit les exigences en matière d'informations à fournir sur le capital, soit des informations qualitatives et quantitatives sur le capital de l'entité et sa gestion. L'Association gère son capital afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin de soutenir financièrement les projets;
- Financer les activités courantes et futures;
- Assurer qu'elle est capable de respecter ses obligations financières lorsqu'elles sont dues.

L'Association définit son capital par le solde de l'actif net non affecté d'un montant de 399 327 \$ au 31 mars 2011 (390 690 \$ au 31 mars 2010).

9. REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent des cotisations perçues d'avance pour l'exercice ou des services perçus d'avance.

10. CHARGES – CAMPAGNE DE PROMOTION

Les charges – campagne de promotion se décomposent comme suit (par fournisseur) :

	2011	2010
	\$	\$
Casacom	(115 742)	-
Léger Marketing	(8 700)	-
Sphère communication	(3 365)	-
Divers fournisseurs	(5 001)	-
	(132 808)	-

11. ENGAGEMENTS

Les paiements minimaux futurs que l'Association s'est engagée à verser au cours des prochains exercices en vertu d'un contrat de location-exploitation totalisant 71 312 \$ et s'établissent comme suit :

	\$
2012	27 114
2013	27 114
2014	14 477
2015	1 840
2016 et suivants	767

12. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice courant.

L'AICQ organise des rencontres et des activités qui contribuent au développement du génie-conseil

2010-2011

RENCONTRES DE L'AICQ

24 AOÛT 2010
BLAINVILLE
RENCONTRE DE DÉMARRAGE

Cette rencontre fut l'occasion pour les représentants de chaque comité de présenter leur plan d'action pour l'année à venir ; une année qui s'annonçait fort occupée !



26 JANVIER 2011
MONTRÉAL
RENCONTRE SEMI-ANNUELLE

Cette journée a permis de faire le bilan des plans d'action déposés en début d'année et de favoriser les échanges sur les enjeux abordés par chacun des comités.



TOURNÉE DES PRÉSIDENTS

Le président du conseil et la présidente-directrice générale de l'Association ont visité plusieurs régions du Québec afin de rencontrer les membres et de discuter des principaux enjeux de l'industrie. Cette année, la Tournée a pris une importance toute particulière puisqu'elle marquait le coup d'envoi d'une série d'activités de promotion du génie-conseil et l'annonce de la mise sur pied de comités régionaux sur la relève.

7 février 2011	Québec
8 février 2011	Val-d'Or (Abitibi-Témiscamingue)
9 février 2011	Trois-Rivières (Centre du Québec)
10 février 2011	Gatineau (Outaouais)
11 février 2011	Grande région de Montréal
14 février 2011	Provincial
16 février 2011	Sept-Îles



27 MAI 2010 – MONTRÉAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2010

Sous le thème *Pour un génie-conseil durable dans un monde en évolution*, le programme de la Journée annuelle comprenait le dévoilement des résultats d'un sondage exclusif Léger Marketing sur la perception du public à l'égard du génie-conseil, la présentation du plan d'action du président élu, M. Rosaire Sauriol, vice-président principal de Dessau, le déjeuner en compagnie de M. Bernard Landry, ex-premier ministre du Québec, et une table ronde intitulée « L'éthique et la gouvernance dans l'environnement du génie-conseil ».



RENCONTRES AVEC LES DONNEURS D'OUVRAGE

3 JUIN 2010 – QUÉBEC
17 JUIN 2010 – MONTRÉAL
**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
DU QUÉBEC (SIQ)**

M. Richard Verreault, président et chef de la direction de la SIQ, a présenté aux membres de l'AICQ et de l'Association des architectes en pratique privée du Québec (AAPPQ) les nouvelles orientations de l'organisme, les projets à venir et les attentes vis-à-vis des firmes de professionnels.

ACTIVITÉS POUR LA RELÈVE

6 JUILLET 2010 – MONTRÉAL
HYDRO-QUÉBEC

Plus de 100 membres ont assisté à la conférence de M. Thierry Vandal, président-directeur général d'Hydro-Québec, à l'occasion du 5 à 7 estival annuel de l'Association.

2 DÉCEMBRE 2010 – MONTRÉAL
**AGENCE MÉTROPOLITAINE
DE TRANSPORT (AMT)**

M. Joël Gauthier, président-directeur général de l'AMT, a présenté les principaux projets d'investissements à venir et les règles d'attribution de contrats pour services professionnels.

9 DÉCEMBRE 2010
MONTRÉAL
**AÉROPORTS DE MONTRÉAL
(ADM)**

M. Robert Landry, nouveau vice-président ingénierie et construction d'ADM, a expliqué le nouveau processus de gestion de projet « PROFUSION » et présenté les projets à venir.

30 SEPTEMBRE 2010
MONTRÉAL
VA TE FAIRE VOIR !

Le spécialiste invité, M. Sylvain Boudreau, a notamment exposé les grands principes du réseautage et démontré l'importance d'exploiter les réseaux de contacts personnels et professionnels.



23 MARS 2011 – MONTRÉAL
**INFRASTRUCTURE QUÉBEC :
BILAN ET PERSPECTIVES
UN AN PLUS TARD**

M. Normand Bergeron, président-directeur général d'Infrastructure Québec, a présenté un bilan des réalisations de l'organisation depuis sa création.

25 NOVEMBRE 2010 – MONTRÉAL
**LES HABILITÉS ESSENTIELLES
DU GESTIONNAIRE DE PROJET**

La conférencière Christine Beaulieu a expliqué les habiletés requises en gestion de projet et l'importance de maîtriser les compétences non-techniques pour assurer le succès des projets.

Forum
des jeunes
professionnels_AICQ

ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE FORMATION

21 OCTOBRE 2010 – MONTRÉAL LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE APPLIQUÉE AUX SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE ET D'ARCHITECTURE

M^e Laurent Carrière, une référence en matière de propriété intellectuelle au Canada, a éclairé les architectes et ingénieurs au sujet de la propriété intellectuelle.

18 FÉVRIER 2011 – MONTRÉAL METTRE EN PLACE ET GÉRER UN CODE D'ÉTHIQUE DANS UNE FIRME DE GÉNIE- CONSEIL

M^e Marie-Claude Sarrazin, de BLG et M^e Donald Riendeau, de IVA Conseils & Solutions, ont animé un atelier sur la mise en œuvre d'un code d'éthique.

10 MARS 2011 – MONTRÉAL LES SYSTÈMES DE TRANSPORT INTELLIGENTS (STI) : ÉTAT DES LIEUX ICI ET AILLEURS

Coordonnatrice des STI au ministère des Transports du Québec (MTQ), M^{me} Lise Filion a présenté l'état d'avancement dans l'utilisation des STI au Québec et ailleurs dans le monde.

24 MAI 2011 – QUÉBEC / 25 MAI 2011 – MONTRÉAL LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME

Le bureau du Commissaire au lobbyisme a offert une formation sur les situations qui peuvent constituer du lobbyisme et exposé les moyens d'assurer le respect de la loi.



16 MARS 2011 – MONTRÉAL LA COMMUNICATION, INGRÉDI- ENT ESSENTIEL DE LA MOBILI- SATION DE VOS EMPLOYÉS

La firme conseil en actuariat et ressources humaines Normandin Beaudry a présenté une conférence sur l'utilisation de la communication interne comme élément de rétention du personnel.

15 FÉVRIER 2011 – MONTRÉAL PRENEZ VOTRE CARRIÈRE EN MAIN

M. Richard Thibault, professeur et gestionnaire, a expliqué la nécessité de se positionner dans un secteur en évolution en fonction du type de carrière souhaité, de ses habiletés, de sa personnalité et de ses atouts particuliers.



10 MAI 2011 – MONTRÉAL TABLE RONDE DES PRÉSIDENTS L'AVENIR DU GÉNIE-CONSEIL AU QUÉBEC : UNE VISION 2020

Cinq présidents de firmes ont partagé leur vision de l'évolution du génie-conseil québécois et de la relève devant 230 jeunes professionnels.



Crédit photos : Denis Bernier

GRANDS ÉVÉNEMENTS



25 JANVIER 2011 – MONTRÉAL COCKTAIL DU NOUVEL AN

Plus de 200 membres, clients et partenaires du génie-conseil québécois ont répondu à l'invitation de l'AICQ pour son traditionnel Cocktail du Nouvel An, au restaurant Newtown de Montréal. L'invité d'honneur était M. Réal Laporte, président d'Hydro-Québec Équipement et services partagés & président-directeur général de la SEBJ.



17 AOÛT 2010 – LAVAL TOURNOI DE GOLF DES PRÉSIDENTS

Lors de la 9^e édition du tournoi de golf de l'AICQ au bénéfice de la relève, au Club de golf Islesmere, 128 membres ingénieurs-conseils, associés fournisseurs, clients et partenaires se sont donnés rendez-vous pour soutenir le programme de bourses en génie de l'AICQ et amasser un total de 16 500 \$.



Crédit photo : Denis Bérier



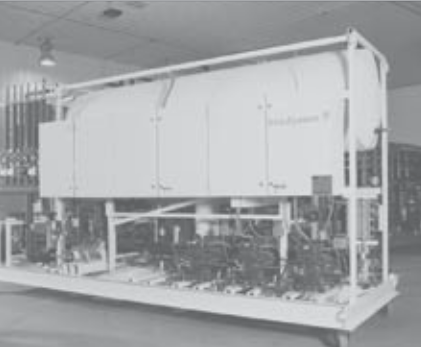
31 MARS 2011 – MONTRÉAL LES GRANDS PRIX DU GÉNIE-CONSEIL QUÉBÉCOIS

Sous le thème *Créateur d'équilibre : le génie-conseil québécois partenaire de notre qualité de vie*, la 9^e édition des Grands Prix du génie-conseil québécois a réuni près de 350 invités au Centre des sciences de Montréal afin de célébrer l'excellence en réalisation de projets d'ingénierie.

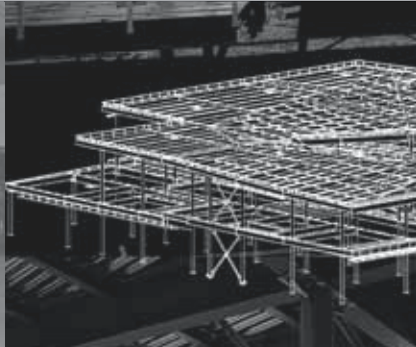


Crédit photos : OSA

GROUPES D'INTÉRÊT



Léonard Bâtiment Mécanique - Électrique
Réfrigération 100 % CO₂ – Aréna Marcel Dutil
à Saint-Gédéon-de-Beauce



Léonard Bâtiment Structure
Bibliothèque Raymond-Lévesque, arrondissement de Saint-Hubert

Comité Bâtiment

L'adoption des règlements d'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (Loi 17), en 2008, uniformisait et confirmait l'obligation de la sélection sur la compétence dans le cas de services d'ingénierie et d'architecture. Deux ans après sa mise en vigueur, nous avons constaté cette année que l'application de la réglementation semblait se faire sans problème pour la très grande majorité des organismes visés. De plus, dans le domaine du bâtiment, le climat entourant l'octroi de contrats publics demeure beaucoup plus serein que dans le domaine municipal.

Lors de l'octroi de mandats pour des services d'ingénierie, les donneurs d'ouvrage publics doivent utiliser le mode de sélection basé sur la compétence, et négocier les honoraires sur la base du barème établi par le Conseil du trésor du gouvernement du Québec (décret 1235-87).

Afin d'établir clairement les livrables inclus dans chacune des étapes d'un projet et définis au décret 1235-87, les membres du comité Bâtiment ont élaboré un guide d'application du décret 1235-87, permettant ainsi d'obtenir une uniformité de traitement entre les différents organismes et les différentes régions. Ce guide s'adresse aux membres ingénieurs-conseils de l'AICQ et à leurs clients du secteur public québécois œuvrant dans le domaine du bâtiment.

Planifier des rencontres avec des donneurs d'ouvrage

La prochaine étape du comité est de rencontrer des clients publics dans le but de présenter le guide et d'obtenir leurs commentaires pour permettre son application. Au moment d'écrire ce texte, une rencontre était prévue pour la fin du mois de mai avec des représentants de la Société immobilière du Québec (SIQ). Cette rencontre avec la SIQ doit également servir à échanger sur l'implication de l'intégration de la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) par la SIQ.

Par ailleurs, un petit déjeuner-conférence a été organisé avec M. Robert Landry, vice-président, Ingénierie et construction chez ADM. Des discussions en vue d'une rencontre sont également en cours avec des représentants de Construction de Défense Canada (CDC).

Nouvelles façons de faire dans le domaine du bâtiment

Les membres du comité se sont intéressés aux nouvelles tendances observées dans l'industrie. Nous avons rencontré M. Daniel Forgues, de l'École de technologie supérieure (ÉTS), qui est venu nous présenter les résultats d'une enquête réalisée par l'Agence de l'efficacité énergétique sur l'utilisation du BIM (Building Information Modeling) dans le domaine de l'ingénierie et de l'architecture. Ce dossier sera très important pour les ingénieurs en bâtiment au cours des prochaines années.

D'autres démarches ont été amorcées par les membres du comité, notamment concernant les modes de réalisation. On remarque une recrudescence du recours au Design Build dans le domaine du bâtiment. Dans le but de bien comprendre les implications associées au choix du mode de réalisation, les membres du comité évaluent la pertinence de revoir le guide sur les modes de réalisation qui avait été produit par l'AICQ en 2001.

Je tiens finalement à remercier les membres du comité Bâtiment pour leur généreuse contribution tout au cours de l'année.

Gilles Picard, ing.

MLC Associés inc.
Président du comité

PRÉSIDENT

Gilles Picard, ing.
MLC Associés inc.

ADMINISTRATRICE DÉLÉGUÉE

Hélène Brisebois, ing.
SDK et associés inc.

MEMBRES

Réjean Berthiaume, ing.
PAGEAU MOREL

René Daviault, ing.
BPR - Bâtiment

Claude Décary, ing.
Bouthillette Parizeau
& associés inc.

Richard A. Fortin, architecte
Association des architectes en
pratique privée du Québec

Pierre Hénault, ing., PMP
SNC-Lavalin inc.

Jocelyn Landreville, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Gino Lanni, ing.
Génius conseil inc.

Pierre Moffet, ing., M. Sc.
CIMA+

Pierre Racicot, ing.
GENIVAR

Frédéric Sauriol, ing.
Dessau inc.

Marc Tremblay, ing.
exp

GROUPES D'INTÉRÊT



PRÉSIDENT

Michel Lebeau, ing.
CIMA+

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Luc Vermette, ing.
Johnston-Vermette

MEMBRES

Richard Breault, ing., M. Ing.
Le Groupe S.M. International inc.

Marie-Hélène Briand, ing.
AECOM

Marie Chiasson, ing.
BBA inc.

Michel Dubeau, ing.
Dessau inc.

Marie-Claude Dumas
SNC-Lavalin inc.

Sylvain Labrèche
GENIVAR

Benoit Lavallée, ing.
BPR - Énergie

Jean Lavigne, ing.
exp

Simon Rousseau, ing.
RD Énergie

Michel L. Roy
Roche Itée, Groupe-conseil

Comité Énergie



Léonard Énergie

Centrale Hull-2 – Réfection de la prise d'eau et remplacement des dalles, Gatineau

Après avoir reconduit le plan d'action de l'année précédente pour 2010-2011, le comité Énergie s'est principalement consacré à poursuivre les démarches entreprises conjointement avec Hydro-Québec en décembre 2009 et à en finaliser l'élément prioritaire, soit la modification de l'entente relative à la tarification des services d'ingénierie. Les deux autres éléments majeurs du plan d'action, qui consistent en la revue et l'optimisation du processus d'évaluation de la performance des firmes ainsi que la révision du mode d'indexation des taux horaires pour les contrats non-couverts par l'entente, ont dû être repoussés, la révision de l'entente retenant toute l'attention.

Les discussions entre Hydro-Québec et l'AICQ ont été très actives dans ce dossier de révision de l'entente. Le rythme a été ralenti à l'automne 2010 par l'arrivée dans le dossier d'un nouveau directeur principal chez Hydro-Québec, l'ajout de plusieurs nouveaux éléments par les deux parties et les demandes de documents contractuels de la part du gouvernement qui ont monopolisé pendant plusieurs semaines les ressources chez Hydro-Québec. Au moment d'écrire ces lignes, un accord est survenu sur le contenu de l'avenant n° 2 de l'entente AICQ-HQ et un document final a été soumis aux membres du comité pour une dernière révision. Le document a ensuite été entériné par le conseil d'administration de l'AICQ. Les versions officielles devraient être disponibles en juin 2011. Essentiellement, les modifications à l'entente portent sur des éléments qui s'étaient avérés problématiques lors de leur application concrète et, comme il s'agit d'un travail d'amélioration continue, le comité conjoint s'était penché sur ces éléments afin de corriger la situation. Les membres ont reçu copie des dernières modifications détaillées.

Le dossier d'avenant à l'entente étant maintenant réglé, le comité se concentrera à finaliser avec Hydro-Québec la révision du mode de détermination des taux horaires pour les projets à rémunération horaire non-couverts par l'entente et à la reprise des discussions en rapport avec les évaluations de performance.

Par ailleurs, l'attention des médias s'étant arrêtée sur le mode d'attribution des contrats d'Hydro-Québec l'automne dernier, la société d'État a eu l'occasion de réitérer publiquement sa volonté d'octroyer les contrats à ses fournisseurs de services d'ingénierie selon leurs compétences et non sur la base du prix. Cette sortie publique a certes encouragé l'AICQ dans sa promotion de la sélection basée sur la compétence.

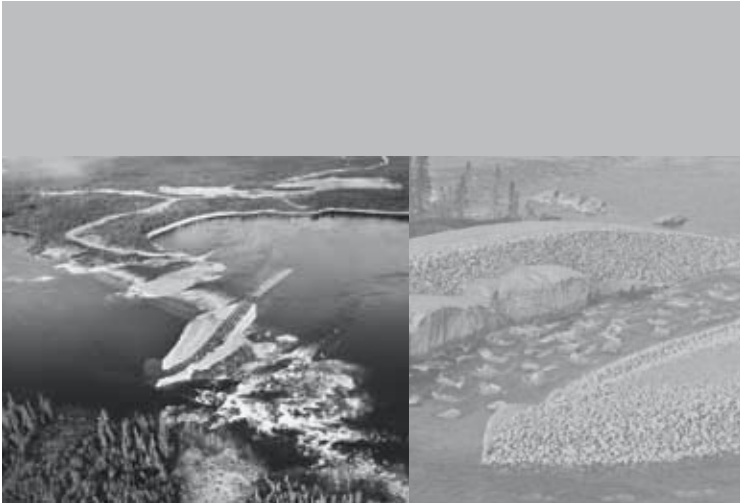
La 2^e année de mon mandat en tant que président du comité Énergie est maintenant terminée. Je profite de l'occasion pour remercier les membres du comité Énergie pour leur assiduité aux réunions malgré le manque de diversité de sujets cette année, leur collaboration et leur participation active au sein du comité ainsi que pour leur excellent travail. Je souhaite également la meilleure des chances à mon successeur et lui donne l'assurance de mon entière collaboration vers l'atteinte des nouveaux objectifs.

Michel Lebeau, ing.

CIMA+

Président du comité

GROUPES D'INTÉRÊT



Léonard Environnement
Seuils de la rivière Rupert, Baie James

Comité Environnement

Les activités du comité ont porté cette année sur les trois vecteurs suivants : bien appuyer les éléments qui justifieraient un mode de sélection mieux adapté aux rôles des professionnels en environnement dans l'élaboration et l'implantation de projets d'infrastructures; maintenir nos échanges avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) par l'entremise de notre comité de liaison; développer une collaboration avec le comité Industrie de l'AICQ.

Mode de sélection adéquat

Plusieurs réunions ont porté sur les approches de rémunération des différents donneurs d'ordres, principalement dans le secteur public. Nos discussions visaient à identifier les arguments pour faire valoir le rôle stratégique des professionnels en environnement dans la réussite d'un projet d'infrastructure selon les principes de développement durable et ce, dans un mode de sélection et de rémunération cohérent avec celui des professionnels en ingénierie.

Un document justificatif a été préparé afin d'exposer la similitude des responsabilités professionnelles et la complémentarité des expertises des professionnels en environnement à ceux œuvrant en génie civil pour assurer la conception d'un ouvrage intégrant et respectant les principes de la Loi sur le développement durable du Québec. Pourtant, le mode de sélection pour les professionnels en environnement est totalement différent et est exclusivement basé sur les prix plutôt que sur la compétence. Ce document vise à appuyer nos démarches auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ), du Conseil du trésor et d'Hydro-Québec pour faire reconnaître les services en environnement à leur juste valeur.

À cet égard et afin de prêcher par l'exemple, nous avons entamé la révision du barème des taux de l'AICQ en incluant une tarification suggérée pour l'ensemble des services environnementaux que nous offrons à notre clientèle.

Comité de liaison MDDEP-AICQ

Nous avons maintenu nos échanges avec le MDDEP qui demeurent toujours aussi cordiaux et constructifs. Lors de la dernière rencontre, nous avons abordé le projet de politique de gestion des matières résiduelles, l'état d'avancement du programme de biométhanisation, le programme climat municipalité ainsi que la stratégie canadienne sur les effluents d'eaux usées municipales. Une prochaine réunion se tiendra à l'automne 2011.

Collaboration avec le comité Industrie

Les discussions ont eu lieu avec le comité industrie afin d'établir des pistes de collaboration. Nous avons donc collaboré à la préparation d'un mémoire sur les gaz de schiste et nous envisageons de mettre nos efforts en commun pour :

- établir une liaison préalable à notre rencontre avec le MDDEP pour obtenir les commentaires du comité Industrie sur les sujets touchant la grande entreprise;
- mieux comprendre et investiguer les avenues de développement associées à la bourse du carbone;
- développer le marché du secteur minier au Québec.

Finalement, la Politique environnement adoptée en 1993 a été reconduite auprès du conseil d'administration afin que les membres puissent mieux véhiculer leurs engagements en matière de protection de l'environnement.

Je remercie les membres du comité Environnement pour leur implication dans ces différents dossiers.

Guy Fouquet, ing.

Le Groupe S.M. International inc.
Président du comité

PRÉSIDENT

Guy Fouquet, ing.
Le Groupe S.M. International inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ

Mario W. Martel, CA
Roche Itée, Groupe-conseil

MEMBRES

Pierre Bertrand, géo.
exp

André-Martin Bouchard, ing.
GENIVAR

Marc-André Desjardins, ing., Ph. D.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Jean Gauthier, ing.
BPR

André Lauzon, M. Sc.
AECOM

Jean-Luc Paul, ing.
Dessau inc.

Jacqueline Roy, biologiste, M. Sc., PMP
Roche Itée, Groupe-conseil

André Thivierge, M. Ing.
SNC-Lavalin Environnement

GROUPES D'INTÉRÊT



PRÉSIDENT
Jacques Whittom, ing.
BPR-Bechtel

Comité Industrie



ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Marc Rowan
KSH Solutions inc.

MEMBRES
Alexandre Bélisle, ing.
Johnston-Vermette

Nicolas Beylich, ing.
GENIVAR

Richard Campeau, ing.
KSH Solutions inc.

Luc J. Couture, ing.
AECOM

Martin Desmeules, ing.
Hatch Ltée

Rémi Duchesne, ing.
Ausenco Engineering
Canada inc.

Gilles Gélinas, ing., M. Sc.
S.P.N. Consultants inc.

François Giguère, ing.
exp

Claude Hamel, ing.
Roche ltée, Groupe-conseil

Benoit Hotte, ing.
SGS Canada inc.

Luc-André Nadeau, ing.
SNC-Lavalin inc.

François Poirier, ing.
Dessau inc.

Loïc Reny, ing.
Bechtel Canada Co.

**Raymond Simoneau, ing.,
P. Eng.**
Seneca

Yvon Tremblay, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

Léonard Industrie
Réduction des émissions de monoxyde de carbone (CO) de l'incinérateur de Québec

Le comité Industrie s'est donné pour mandat de mieux faire connaître le rôle de l'AICQ, de valoriser le rôle du génie-conseil québécois auprès des entreprises et de promouvoir la sélection basée sur la compétence et la valeur ajoutée du génie-conseil dans le secteur industriel.

L'implication et l'engagement des membres ont permis d'atteindre la grande majorité de nos objectifs, en plus d'avoir permis des échanges avec des acteurs importants dans le secteur industriel au Québec. La mise en place de processus et d'outils de communication a également facilité la participation de tous les membres à chaque rencontre.

Déjeuners-causeries

Lors de l'élaboration du plan d'action, nous voulions poursuivre le rapprochement avec les grands donneurs d'ouvrage privés du Québec, afin de continuellement se mettre à jour sur les exigences de l'industrie dans l'exécution des projets. Il fut particulièrement difficile de trouver de nouveaux clients pour des présentations et ce, dû à la reprise économique et au manque de disponibilité des dirigeants. Ainsi, un déjeuner-causerie avec un représentant d'Arcelor Mittal, qui devait avoir lieu en février, a été reporté à l'automne 2011.

Partenaires de l'industrie

Le comité Industrie s'était aussi donné comme objectif de créer des rapprochements avec des partenaires reliés au secteur industriel.

Ceci s'est traduit entre autres par une seconde rencontre avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et Investissement Québec (IQ), qui a eu lieu en janvier 2011, afin de revoir la situation de l'économie dans le secteur industriel. Cette rencontre nous a permis de faire un portrait réaliste et complet des enjeux industriels, non seulement chez nous, mais ailleurs dans le monde. Nos invités ont parlé du défi engendré par la politique du Québec de réduire de 20 % les GES d'ici 2020.

De plus, ils ont également encouragé la participation du comité Industrie à la Table de concertation Métallurgie et à celle de Chimie et Pétrochimie, afin de voir comment nous pouvons les aider à cheminer dans cette nouvelle politique. L'autre but visé par cette rencontre était de poursuivre les discussions pour identifier des moyens d'attirer des investisseurs au Québec, alors que le coût de l'énergie n'est plus le seul élément déterminant dans la décision des grandes entreprises internationales.

Nous avons également eu des discussions pour organiser une rencontre avec des représentants gouvernementaux concernant le Plan Nord, rencontre qui devrait avoir lieu au cours de la prochaine année.

Collaboration avec d'autres comités

Un groupe de travail comprenant des membres des comités Industrie, Environnement et Énergie a préparé un mémoire sur les gaz de shale, présenté aux audiences du BAPE en décembre 2010.

De plus, un sous-comité a été formé de membres des comités Environnement et Industrie pour développer une collaboration sur des dossiers tels que la révision de la Politique environnement de l'AICQ, les préoccupations de nos clients sur les changements dans les normes environnementales, de même que l'interprétation des bourses du carbone.

Pour terminer, à titre de président du comité Industrie, je tiens à remercier les membres du comité qui, au cours de l'année 2010-2011, ont contribué de façon soutenue, par leur participation, à l'avancement de notre plan d'action déposé en début d'année.

Jacques Whittom, ing.
BPR-Bechtel
Président du comité

GROUPES D'INTÉRÊT



Comité Municipal

Léonard *Infrastructures urbaines*
Aménagement de la Gorge de la rivière Magog à Sherbrooke

En 2010-2011, le comité Municipal s'est affairé sur différents dossiers.

Soutien au MAMROT pour l'élaboration d'un guide d'appel d'offres pour services professionnels d'ingénierie

Un premier projet d'un guide a été élaboré par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et une rencontre de consultation s'est tenue en début d'année, à la demande du MAMROT, pour le commenter et le bonifier. Outre l'AICQ, l'Association des consultants et des laboratoires experts (ACLE) et l'Association des ingénieurs municipaux du Québec (AIMQ) ont participé à cette rencontre avec des représentants du MAMROT. Il va sans dire que plusieurs éléments du dossier ont fait l'objet de discussions, notamment :

- le mode de sélection en vigueur actuellement pour les services professionnels dans le monde municipal qui fait en sorte que dans la très grande majorité des cas (> 95 %), le mandat est adjugé à la firme qui a soumis le plus bas prix, rendant ainsi la formule utilisée totalement inadéquate en ce qu'elle fait fi de la réelle qualité;
- les études géotechniques et le contrôle qualitatif des matériaux qui ne devraient pas être inclus dans les appels d'offres de services d'ingénierie;
- la surveillance des travaux qui pourrait être rémunérée sur une base unitaire plutôt que sur une base forfaitaire.

Au moment d'écrire ce rapport, le comité Municipal demeure dans l'attente de recevoir la version révisée du guide afin de suivre ce dossier.

Surveillance des travaux dont les plans et devis ont été préparés par un autre ingénieur

L'AICQ a écrit au ministre Laurent Lessard afin que soit

introduite une mesure transitoire qui permettrait aux municipalités de négocier les honoraires de surveillance de gré à gré avec le concepteur des plans et devis, tel que le permettraient les règles qui étaient en vigueur au moment de l'adjudication des mandats de conception de plans et devis et tel que le suggère les meilleures pratiques en octroyant la conception et la surveillance à la même équipe.

Par ailleurs, le 28 mars dernier, l'Ordre des ingénieurs du Québec a également écrit au Ministre pour souligner les risques que représente cette façon de faire et conclut à l'effet que l'ensemble du processus d'appel d'offres pour les services d'ingénierie dans les municipalités devrait être revu en s'inspirant des meilleures pratiques utilisées par les services publics.

Commissaire au lobbyisme

Des rencontres entre l'Association et le Commissaire au lobbyisme ont permis à l'AICQ de contribuer à produire un document synthèse qui présente des exemples d'activités susceptibles d'être réalisées par des employés de firmes de génie-conseil, et qui doivent ou ne doivent pas être considérées comme des activités d'influence auprès des titulaires de charges publiques. Le travail n'étant pas achevé, les membres du comité Municipal continuent de suivre de près les travaux dans ce dossier

Michel N. Houle, ing.
exp
Président du comité



PRÉSIDENT
Michel N. Houle, ing.
exp

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Michel Lalonde, ing.
Génius conseil inc.

MEMBRES
Claude Chagnon, ing.
MLC Associés inc.

Denis Courchesne, ing., M. Sc. A.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Marc Couture, ing.
BPR

Alain Dulude, ing.
Le Groupe S.M. International inc.

Michel Émond, ing.
SNC-Lavalin inc.

André Francoeur, ing.
CIMA+

François Laperrière, ing.
Cegertec experts-conseils inc.

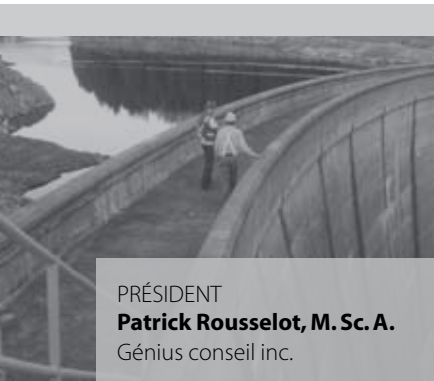
Martin Lapointe, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Patrice Mathieu, ing.
AECOM

Jean-Luc Paul, ing.
Dessau inc.

François Perreault, ing.
GENIVAR

GROUPES D'INTÉRÊT



PRÉSIDENT
Patrick Rousselot, M. Sc. A.
Génius conseil inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Steve Fiset, ing.
BBA inc.

MEMBRES
Simon Béliveau
AECOM

José De Sousa, ing.
SNC-Lavalin Télécom

Sandro Rosa Delvecchio
GENIVAR

Louise Desbiens, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

André Desjardins, ing.
CIMA+

Michel Famery, ing., P. Eng.
Dessau inc.

Jean Charles Lemieux, ing., MBA
SNC-Lavalin Télécom

Ciro Martoni, ing., M. Ing.
GENIVAR

Jean-Guy Tremblay, ing.
BPR

Comité Télécommunications et nouvelles technologies



Léonard Télécommunications et nouvelles technologies
Implantation de Centres Nationaux Nord-Américains de contrôle et gestion de production électrique à Marlborough, Massachusetts

En août 2010, le Comité Télécommunications et nouvelles technologies déposait au conseil d'administration de l'AICQ son plan d'activité 2010-2011, qui se voulait dans la ligne des années précédentes en maintenant la priorité sur l'organisation d'activités dans le but d'échanger sur le développement des nouvelles technologies et leur implantation au cours des prochaines années.

Cette année, le comité a tenu cinq rencontres, dont deux impliquant des joueurs de l'industrie.

Lors des rencontres avec les seuls membres du comité, il a principalement été question des sujets suivants :

- l'entente de tarification avec Hydro-Québec;
- les changements dans les domaines municipaux et gouvernementaux;
- l'application du barème des honoraires de l'AICQ;
- le suivi sur l'avancement de la réflexion sur le lobbyisme et l'éthique;
- l'analyse de l'intégration des télécommunications et des nouvelles technologies dans la nouvelle loi sur les ingénieurs.

En plus de ces sujets, nous avons mis l'accent sur les rencontres avec des fournisseurs, des clients et des personnes pouvant nous aider à comprendre comment notre industrie va se transformer dans le futur.

Deux rencontres ont déjà eu lieu cette année et une troisième est en préparation.

La première s'est faite avec la compagnie Cisco, le plus grand fournisseur mondial de systèmes réseaux. Une rencontre avait déjà été organisée il y a deux ans et cette nouvelle présentation nous a permis de constater comment le domaine des télécommunications avait évolué en si peu de temps. Même si quelques grands sujets demeurent identiques, comme la sécurité dans les réseaux publics et privés, de nouveaux concepts comme

le « cloud computing » ont eu le temps d'être finalisés et mis en œuvre en l'espace de seulement deux ans.

Une deuxième rencontre, sur le développement des systèmes de transport intelligents (STI), a eu lieu le 10 mars 2011, avec M^{me} Lise Fillion, coordonnatrice des STI au ministère des Transports du Québec (MTQ). La présentation nous a permis de constater que le domaine du transport intelligent était en plein développement et que l'investissement dans ces technologies avait un impact positif sur l'industrie du transport, même si le MTQ n'a pas encore annoncé un plan de développement précis.

Enfin, nous avons entrepris des démarches auprès de M. Bernard Lord, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick et président et chef de la direction de l'ACTS (Association canadienne des télécommunications sans fil), pour l'inviter à donner une conférence à l'AICQ.

Comme président du comité Télécommunications et nouvelles technologies, je remercie mes collègues et membres du comité pour leur participation active et leur contribution au comité et à l'organisation des activités. Je tiens à remercier de façon particulière M. Jean-Guy Tremblay pour la rencontre avec Cisco, M. André Desjardins pour la présentation avec M^{me} Lise Fillion et finalement M. Michel Famery, qui nous a proposé la rencontre avec M. Bernard Lord.

Finalement, il est important de souligner l'implication de la direction de l'AICQ, ainsi que son soutien sans réserve et dévoué.

Patrick Rousselot
Génius conseil inc.
Président du comité



Léonard *Infrastructures de transport*
Pont rivière de la Petite-Nation sur l'autoroute 50 à Lochaber

Les principales activités du comité Transport ont été réalisées en fonction des objectifs du plan d'action établi en début de période et révisé en février 2011. Malgré un très léger ralentissement, ce fut une année encore fortement occupée pour tous les membres, les investissements en infrastructures routières étant toujours à des niveaux exceptionnels par rapport aux années passées. Le comité Transport a été très actif avec 10 réunions, dont deux rencontres de concertation du comité conjoint avec le ministère des Transports du Québec (MTQ). Il faut souligner encore cette année l'effort des membres, car le taux de participation à ces rencontres fut très élevé, ce qui fut également le cas du côté du MTQ, ce que nous apprécions grandement.

Les modifications apportées avec l'application de la loi 17 en étant à leur troisième année, l'expérience continue de s'avérer satisfaisante jusqu'à maintenant en ce qui concerne les contrats à exécution sur demande. C'est le cas également pour le mode de sélection basée sur la compétence.

À la suite d'une réflexion sur ses pratiques et pour se conformer aux recommandations du vérificateur général, le MTQ a intégré les mandats de surveillance aux appels d'offres de conception de plans et devis. Cela a évidemment eu pour effet de complexifier les mandats, tant sur le plan des appels d'offres que des ententes contractuelles.

Ce nouveau mécanisme a également rendu plus complexe l'évaluation des firmes qui doit être effectuée à la toute fin d'un contrat, ce qui repousse l'échéancier étant donné les contrats plus longs. La compréhension des différents critères d'évaluation et la communication de leurs particularités suscitent toujours des discussions entre l'AICQ et le MTQ afin d'uniformiser le processus. L'impact éventuel sur l'évaluation des futurs appels d'offres demeure également à être déterminé.

Comité Transport

En plus du comité de concertation avec le MTQ, des rencontres ont eu lieu avec des directions territoriales dans le but de discuter des réalités plus « terrain » et d'améliorer les pratiques.

Le programme de formation Héritage, mis sur pied au début 2009, a pris son envol et déjà plus de 400 étudiants ont suivi les formations. La participation conjointe des trois associations qui regroupent les ingénieurs-conseils, les laboratoires et les entrepreneurs a été un facteur de succès de ce programme jusqu'à présent.

Plusieurs autres sujets ont occupé les membres du comité Transport, mais celui qui a monopolisé le plus d'énergie est l'application du Guide d'estimation des honoraires pour contrats de services professionnels que le MTQ a déposé en février 2009. Le comité a présenté au MTQ des propositions de modifications concernant certains éléments jugés inacceptables par les membres. Une première rencontre a ainsi eu lieu avec le MTQ en juin 2010 et l'AICQ attend la position par rapport aux diverses demandes formulées. De part et d'autre, nous continuons de fournir les efforts nécessaires pour trouver des solutions aux situations problématiques.

En terminant, je tiens à remercier de leur participation tous les membres du comité.

Jean Mastropietro, ing.

Dessau inc.
Président du comité

GROUPES D'INTÉRÊT

PRÉSIDENT
Jean Mastropietro, ing.
Dessau inc.

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Yves Cadotte, ing., M. Sc. A., MBA
SNC-Lavalin inc.

MEMBRES
Normand Brousseau, ing.
exp

Martin Choinière, ing.
Roche Itée, Groupe-conseil

Yvan Côté, ing.
Génius conseil inc.

Louis Deschênes, ing.
AECOM

Pierre-André Dugas, ing.
GENIVAR

Paul-André Fournier
BPR

Émile Hanna, ing., M. Sc.
Groupe MMM Limitée.

Martin Héту, ing.
GENIVAR

Amin Khouday, ing.
SNC-Lavalin inc.

Pierre Labbé, ing.
exp

François Lussier, ing.
AXOR Experts-Conseils Inc.

François Plourde, ing.
CIMA+

Pierre Seutin, ing.
BPR - Infrastructure

Comité Affaires juridiques



PRÉSIDENT
Normand Girard, avocat
BBA inc.

MEMBRES
Jean Aubuchon, avocat
Dessau inc.

Charles-Olivier Bernard, avocat
Groupe SNC-Lavalin inc.

Serge Desmarais, B.A.A.
Génius conseil inc.

Josée Gagnon, LL. B., MBA
exp

Patrice Morin, avocat
Borden Ladner Gervais

Louis-Martin Richer, avocat
GENIVAR

Kathy Trahan, avocate, LL. B., LL. L.
Roche Itée, Groupe-conseil

Les actions du comité Affaires juridiques en 2010-2011 ont été réalisées en continuité avec les dossiers entamés lors des années précédentes.

Révision de la Loi sur les ingénieurs et vérification des documents d'ingénierie

Un projet de loi modifiant la Loi sur les ingénieurs était attendu au cours de la dernière année. Les membres du comité avaient donc prévu analyser et commenter ce projet de loi dès sa publication. Pour différentes raisons, celui-ci n'a pas encore été déposé.

D'autre part, plusieurs problèmes associés à l'application des lignes directrices concernant les documents d'ingénierie émis par l'Ordre des ingénieurs du Québec en 2008 ont été identifiés. Un groupe de travail a été mis sur pied et des commentaires ont été soumis à l'OIQ. Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons toujours la réponse de l'OIQ. Voici toutefois certaines difficultés d'application ayant fait l'objet de commentaires :

- utilisation du sceau de l'ingénieur, notamment pour la préparation de documents préliminaires et «Tels que construits»;
- authentification de documents d'ingénierie lorsque les travaux sont réalisés à l'extérieur du Québec.

Mise en commun de clauses contractuelles spécifiques

Le travail entamé précédemment pour convenir de clauses types plus homogènes a été poursuivi. Cette année, les clauses types sur la limitation de responsabilité et la propriété intellectuelle ont été diffusées aux membres de l'AICQ par l'entremise du bulletin Info-Conseil et elles sont également disponibles sur le site Internet de l'AICQ.

Par ailleurs, afin de faciliter la mise sur pied de consortiums, le comité a entrepris une révision complète de la *Convention préliminaire de groupement* et de la *Convention de groupement momentané*. Le premier document est complété et le second devrait l'être sous peu. La diffusion de ces documents suivra.

Gestion du savoir en matière contractuelle

Le comité Affaires juridiques a organisé, pour les membres de l'AICQ, une conférence portant sur un dossier représentant des enjeux légaux prépondérants pour le génie-conseil. M^e Laurent Carrière, du cabinet d'avocats Robic, est venu présenter son point de vue en ce qui concerne la propriété intellectuelle. Près de 70 personnes ont assisté à cette conférence.

Veille juridique sur les sujets d'intérêt pour les membres

Encore une fois cette année, les membres du comité ont agi à titre de conseillers sur plusieurs dossiers d'incidence légale pouvant avoir un impact primordial sur le secteur du génie-conseil. En plus des dossiers concernant l'éthique et le lobbying, les membres du comité ont été consultés notamment sur le projet de loi 131, les politiques de gestion contractuelle, les attestations relatives à l'absence de collusion, le nouveau règlement sur la formation obligatoire des ingénieurs et plusieurs autres dossiers.

En terminant, je me dois de remercier chaleureusement tous les membres du comité Affaires juridiques de l'AICQ qui se sont généreusement impliqués dans ces dossiers. L'apport de chacun aux travaux et aux discussions est inestimable. Je profite également de l'occasion pour souligner le fait que davantage de firmes ont délégué un représentant pour œuvrer au sein de notre comité, ce qui fut grandement apprécié.

Normand Girard, avocat
BBA inc.
Président du comité



Comité Communications-marketing

PRÉSIDENTE
Katia Reyburn
Dessau inc.

L'année a été marquée de plusieurs changements au sein du comité Communications-marketing. D'abord, la présidente du comité, Dominique Morval, a cédé sa place en cours d'année. Je tiens à souligner son importante contribution à ce comité, dont elle faisait partie depuis plusieurs années.

Ensuite, trois nouvelles personnes se sont ajoutées à la liste des membres du comité, soit Isabelle Adjahi (GENIVAR), Dominique Dumont (Hatch) et Amélie Plante (SNC-Lavalin). Pour ma part, j'ai accepté d'assurer la relève à la présidence, avec l'objectif de poursuivre dans la lignée du travail amorcé et de mener à bien les projets déjà entrepris ou à venir.

Promotion du génie-conseil

Une partie importante de notre travail a été étroitement liée au développement d'une série d'activités visant la promotion des réalisations du génie-conseil québécois. Le comité a notamment participé à la sélection d'une firme de communication afin d'appuyer l'AICQ dans la planification et la mise en œuvre de ces activités. Nous avons ensuite rencontré la firme retenue régulièrement pour soumettre nos commentaires et nos recommandations sur les différents projets en développement.

Sur le plan des médias, le comité a contribué à la visibilité auprès du grand public en aidant l'AICQ à identifier des sujets potentiels pour les cahiers spéciaux du journal Les Affaires, à l'automne, et du quotidien La Presse, au printemps, en plus de collaborer à leur réalisation en soutenant l'achat d'espaces publicitaires et en proposant des porte-parole intéressants. Ces deux cahiers ont permis de présenter différentes facettes positives du génie-conseil québécois.

Toujours au chapitre de la promotion du génie-conseil, le comité Communications-marketing a également participé à une session d'idéation sur la thématique des

Grands Prix du génie-conseil québécois 2011. De plus, nous avons délégué deux représentantes, Kathia Brien (BPR) et Manon St-Arnaud (BBA), pour siéger au sous-comité sur la relève initié par le comité Ressources humaines.

Site Internet et médias sociaux

Finalement, le comité a contribué à finaliser le nouveau site Internet de l'AICQ en commentant un projet de maquette en cours de production. Nos discussions ont par ailleurs amené le comité à déposer une recommandation officielle au conseil d'administration afin de remplacer la version papier du répertoire des membres par un répertoire électronique, maintenant disponible sur le nouveau site de l'AICQ. Dans la foulée, nous avons recommandé de produire un nouveau dépliant promotionnel plus simple et plus facile à mettre à jour pour permettre de faire connaître rapidement l'Association et le secteur du génie-conseil à nos différents publics.

Compte tenu de l'intérêt grandissant des médias sociaux, nous avons également organisé, en mars 2011, une formation technique sur les outils les plus populaires du web 2.0, à l'intention des membres du comité. Dans un même ordre d'idées, nous avons contribué à définir le contenu d'une session d'information pour les dirigeants des firmes membres de l'AICQ. L'activité a été inscrite à l'agenda de la Journée annuelle de l'Association.

Katia Reyburn
Dessau inc.
Présidente du comité

MEMBRES
Isabelle Adjahi
GENIVAR

Kathia Brien
BPR

France Deland
PAGEAU MOREL

Dominique Dumont
Hatch Ltée

Emmanuelle Landry
exp

Lyne Lefebvre, B. Sc.
AECOM

Amélie Plante
SNC-Lavalin inc.

Manon St-Arnaud, M. Sc.
BBA inc.

Elizabeth Tessier, MBA
Roche Itée, Groupe-conseil

Jacques Thivierge
Roche Itée, Groupe-conseil



Comité Informatique - Technologies de l'information



PRÉSIDENT
Christian Labonville
GENIVAR

MEMBRES
Robert Bouthillette
BPR
Sylvain Delisle
Dessau inc.
Luc Deslauriers
Roche Itée, Groupe-conseil
Alain Duquette
exp
Éric Guérard
AXOR Experts-Conseils Inc.
Alain Jeanson
Roche Itée, Groupe-conseil
Chantal Perry, B.Sc.
KSH Solutions inc.
Normand Richard, ing.
PAGEAU MOREL
Stéphane Roux
AECOM
Vinh Truong, B. Sc.
Hatch Ltée

Encore une fois, au cours de la dernière année, le comité Informatique-TI de l'AICQ souhaitait aider les firmes membres à prendre des décisions éclairées en matière de technologies de l'information. Trois dossiers ont principalement occupé les membres du comité.

Enquête sur les coûts des TI

Nous avons complété notre troisième enquête sur le coût des technologies de l'information (TI) dans le secteur du génie-conseil. Près d'une quinzaine de firmes ont participé à cette enquête, ce qui représente un taux de réponse de 30 %. Ce pourcentage est supérieur à ceux obtenus en 2008 et 2005. L'enquête permet de faire ressortir certaines tendances en matière de gestion de l'équipement informatique et au niveau des coûts des technologies de l'information. Un rapport détaillé des résultats de l'enquête est transmis aux firmes participantes.

De façon générale, nous observons une hausse des coûts des TI par employé de l'ordre de 9 % entre 2008 et 2011 pour l'ensemble des répondants. Cette hausse avait été de 17 % entre 2005 et 2008. C'est donc dire que pour chacun des employés, les firmes de génie-conseil déboursent aujourd'hui 27,5 % de plus en frais de TI qu'en 2005. Puisque le nombre d'employés moyen par firme a considérablement augmenté au cours des dernières années, le poste des technologies de l'information a connu une augmentation encore plus marquée. De plus, cette hausse ne tient pas compte des coûts des logiciels. Dans certains domaines, le coût des logiciels a augmenté considérablement, ce qui est imputable en grande partie au recours à des logiciels de conception 3D.

À noter que le coût moyen des TI par employé est en moyenne de 20 % plus élevé pour les firmes de moins de 500 employés que pour les firmes qui en comptent plus de 500.

Normes de conception AICQ

Un groupe de travail regroupant une dizaine de firmes membres de l'AICQ a été mis en place pour étudier plusieurs documents BIM (Building Information Modeling). Parmi les publications retenues, mentionnons Bim Project Execution Planning Guide, National Building Information Modeling Standard, GSA Building Information Modeling Guide, AIA Document E202 – 2008. À la suite de cette analyse, nous visons d'émettre nos commentaires concernant l'utilisation du BIM au Québec.

Forum de discussion AICQ

Dans la foulée du lancement du nouveau site Internet de l'AICQ, les membres du comité participent depuis quelques semaines à un projet-pilote de forum de discussion TI hébergé sur le site.

Plans de réflexion et tribunes thématiques sur différents sujets d'intérêt

En plus de ces dossiers, les membres du comité TI profitent des rencontres pour accueillir des invités afin de discuter d'enjeux importants en TI ou de nouveaux produits. Parmi les thèmes abordés dans la dernière année, nous avons notamment discuté de « Cloud computing » avec un spécialiste de Cisco, de BIM avec un invité de la firme d'architectes ARCOP et de réseaux de communication avec un représentant de Bell.

Pour terminer, je tiens à remercier les membres du comité qui, par leur participation active et leur implication, ont permis des échanges d'information et des réflexions constructives et utiles pour l'ensemble de l'industrie du génie-conseil.

Christian Labonville
GENIVAR
Président du comité



Comité Ressources humaines

PRÉSIDENTE
Patricia Alleyn, CRHA
SNC-Lavalin inc.

Pour l'année 2010-2011, le comité Ressources humaines avait pour objectif de proposer des stratégies ou d'initier des actions pour rejoindre la relève et les immigrants, de faire une veille stratégique de sujets d'intérêt en ressources humaines et de mener une réflexion sur les intérêts des membres de l'AICQ en ce domaine.

Stratégies et action pour la relève

En collaboration avec le comité Communications-marketing et le Forum des jeunes professionnels, nous avons créé un comité de concertation dont les objectifs sont de s'assurer que la relève réponde aux besoins du secteur du génie-conseil et de développer des stratégies d'attraction pour répondre aux besoins actuels et futurs du génie-conseil.

Veille stratégique

Nous avons organisé une rencontre avec M. Louis Tremblay, directeur des affaires professionnelles de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ), afin de mieux comprendre la nouvelle réglementation sur la formation continue. Nous avons pu éclaircir de nombreux éléments afin de mieux nous préparer à pouvoir répondre et soutenir les ingénieurs de nos firmes respectives. Un article est paru dans l'Info-Conseil de mars 2011 sur ce sujet.

Nous avons également invité le fournisseur de logiciels de gestion et de création de formation « Stratégia » à nous présenter leurs outils de gestion de la formation. Les membres du comité ont pu se faire une idée générale de ce type de produit qui permet entre autres de fournir des relevés de formation aux employés afin que ceux-ci puissent les présenter auprès de l'OIQ pour faire reconnaître la formation reçue dans le cadre de leurs emplois.

La mobilisation de nos employés est également un sujet d'intérêt. Tous veulent savoir ce qu'ils doivent faire pour mobiliser leurs employés afin d'atteindre nos objectifs organisationnels. Nous avons donc invité

M. Étienne Boucher ainsi que M^{me} Marie Anick Aussant, de Normandin Beaudry, nouveau membre associé fournisseur de l'AICQ, à nous présenter une conférence intitulée « La communication : ingrédient essentiel de la mobilisation de vos employés ». Ils ont partagé avec les participants des pratiques de communication à succès visant des employés travaillant dans des firmes de services professionnels. Un article dans l'Info-Conseil d'avril 2011 résumait cette présentation.

Les membres du comité ont également créé une table de travail en rémunération globale afin de réaliser un projet d'enquête sur la rémunération dans le génie-conseil au Québec. L'objectif de l'enquête est de répondre aux besoins que les membres de l'AICQ ont exprimés l'année dernière sur le manque de ressources et d'information pertinente en matière de rémunération dans notre secteur d'activité. Les firmes pourront participer au sondage au cours des prochains mois.

En terminant, je désire remercier chacun des membres du comité ainsi que les gens impliqués dans le sous-comité rémunération et ceux du comité de concertation sur la relève pour avoir participé activement et avoir investi du temps afin de réaliser et de faire progresser nos nombreux dossiers.

Patricia Alleyn, CRHA
SNC-Lavalin inc.
Présidente du comité

MEMBRES
Hélène Beaulieu, CRHA
Hatch Ltée

Geneviève Belec
Bouthillette Parizeau
& associés inc.

Annie Bigras, CRHA
Dessau inc.

Marie-Josée Bisson
Golder Associés Ltée

Rachel Clément
BBA inc.

Éric Dumouchel, CRHA
CIMA+

Walter Fisk, B.Sc.
AXOR Experts-Conseils Inc.

Isabelle Le Beau
BPR

Alexandra Lebel
exp

Lucie Léger
Génius conseil inc.

France Lessard, B.A.A., CRHA
Cegertec experts-conseils inc.

Viviane Monette
Roche Itée, Groupe-conseil

Diane Pilon
AECOM

Marta Pires
Bechtel Québec Limitée

Normand Rheault, CRHA
GENIVAR

Mylène Rivard, CRHA
Seneca

Alma Salguero
BPR - Bechtel



Forum des jeunes professionnels

PRÉSIDENT

Jean-Philippe Moreau, ing., M.Sc.
BPR

MEMBRES

Julie Beauséjour, ing. jr
exp

Simon Davidson, ing.
Roche ltée, Groupe-conseil

Alexandre Eyquem, ing., Beng, CEng, MICE
AECOM

Marco Freitas, ing.
Dessau inc.

Moez Gmach, ing.
Génius conseil inc.

Célanie Lauzon, ing. jr
PAGEAU MOREL

André Morin, ing. jr, PA LEED
exp

Jérôme Pelletier, ing.
BBA inc.

Mathieu Perreault, ing.
CIMA+



Léonard Relève du génie-conseil
Insertion du ponceau du ruisseau Moreau sous l'autoroute 50 et le boulevard Gréber
à Gatineau par Julie Archambault, ing. jr

Le Forum des jeunes professionnels de l'AICQ a maintenant complété sa première année d'existence. Le soutien indispensable des firmes membres de l'AICQ et la forte participation des 35 ans et moins à nos activités ont confirmé que la création du FORUM répondait à un besoin réel. Après s'être doté d'une structure et avoir créé son comité directeur, le FORUM s'est penché sur l'élaboration d'un plan directeur à court et moyen termes. Plusieurs initiatives ont d'ailleurs été lancées dès cette année.

Sollicitation de partenaires

Dès le début de l'année, nous avons collaboré avec l'AICQ à la sollicitation de partenaires et six firmes ont accepté notre invitation. Je tiens à les remercier grandement de leur soutien, grâce auquel nous avons été en mesure d'organiser des événements de qualité durant toute l'année.

Conférences-cocktail

Le FORUM a présenté quatre conférences visant le développement des compétences d'affaires et d'une perspective globale par rapport à l'industrie du génie-conseil. Les conférences ont été présentées en soirée à l'École de technologie supérieure (ÉTS) et ont toutes été suivies d'un cocktail de réseautage. Avec une moyenne de plus de 170 participants, il ne fait aucun doute que la formule répondait aux attentes des jeunes professionnels. Fait intéressant, nos conférences ont attiré une forte proportion de femmes, qui comptent pour près de 40 % des participants.

Relations externes

Notre sous-comité de relations externes a entrepris des démarches pour créer des liens avec d'autres organisations. Entre autres, nos efforts ont mené à des présentations sur les carrières dans le génie-conseil données par des membres du FORUM dans deux universités, soit l'ÉTS et l'Université de Sherbrooke. De plus, le FORUM a assuré une présence dans des événements universitaires d'envergure commandités par l'AICQ : la *Compétition québécoise d'ingénierie 2011* (École Polytechnique) et l'*Engineering Week 2011* de l'Université Concordia. La somme de ces actions a

permis de faire la promotion du génie-conseil auprès d'environ 1000 étudiants en génie.

Relations avec les comités de l'AICQ

Des démarches ont également été entamées pour favoriser la participation des membres du FORUM aux comités réguliers de l'AICQ. Le conseil d'administration a demandé aux comités d'accueillir un jeune professionnel à leur table et certains ont déjà démontré un intérêt. Des discussions sur la formule à privilégier pour optimiser cette collaboration ont été amorcées et devront se poursuivre l'année prochaine.

Communications

Sur le plan des communications, la base de données de l'AICQ, construite à partir des inscriptions aux activités et des coordonnées fournies par les firmes membres, compte maintenant plus de 650 jeunes professionnels. Le FORUM a désormais une page sur le nouveau site Internet de l'AICQ ainsi qu'une adresse courriel (forum@aicq.qc.ca) pour gérer les demandes d'information. Chacune de nos activités a fait l'objet d'un compte-rendu dans le bulletin Info-Conseil et nous avons publié deux textes sur le site Collectif.net. Finalement, nous avons créé une page Facebook pour accroître l'impact et le rayonnement de notre FORUM et poursuivre nos échanges avec l'ensemble de la communauté participant aux événements que nous organisons.

Je suis très fier du travail accompli par les membres de notre comité, que je remercie de leur excellent travail. Je souhaite finalement remercier l'équipe de la permanence de l'AICQ et plus particulièrement Johanne Desrochers pour sa confiance, de même que les administrateurs qui ont approuvé la création du FORUM et toutes les directions de firmes qui ont encouragé leurs jeunes professionnels à prendre part à nos activités.

Jean-Philippe Moreau, ing., M. Sc.

BPR
Président du comité



Équipe de la permanence

Johanne Desrochers, B.A.A., caé

Présidente-directrice générale
et porte-parole
jdesrochers@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 23

Yves Létourneau, B.A.A., M. Sc.

Directeur, Politiques et recherche
yletourneau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 22

Pierre Nadeau, B.A.

Directeur des communications
pnadeau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 28

Kim Cadieux, B.A.A.

Coordonnatrice des événements
et partenariats
kcadieux@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 27

Francine Loignon

Adjointe à la direction
floignon@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 26

Véronique Pleau

Adjointe administrative
vpleau@aicq.qc.ca
514 871-0589, poste 21



Léonard International
Pavillon du Canada, Expo 2010 – Shanghai, Chine





Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 930
Montréal (Québec) H3G 1R8
Tél. : 514 871.2229 • Téléc. : 514 871.9903 • info@aicq.qc.ca

aicq.qc.ca